Lundi le 14 mars 2011
À TROIS JOURS DU BUDGET PROVINCIAL

POUR CONSERVER LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ RÉCLAME UN RÉINVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

La définition de la santé portée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et endossée par la Coalition: «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie», constitue une vision globale de la santé. Le gouvernement doit porter ce regard à la fois sur les déterminants de la santé et sur le système québécois de santé et des services sociaux.

Le Québec a accepté le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Les choix budgétaires qu'il fait doivent être le reflet de cet engagement du gouvernement québécois. Il a donc la responsabilité de garantir le respect du droit à la santé. Cela passe par un financement public adéquat des services publics. En ce sens, l'élaboration du budget québécois doit prendre appui sur six grands principes:

- Un budget qui tienne le cap sur les droits et privilégie le bien commun et l'intérêt public;
- Un budget qui soutienne de façon significative les services publics et des programmes sociaux de qualité;
- Un budget qui réduise les écarts de richesse au lieu de les augmenter;
- Un budget qui permette le développement durable, viable et humain;
- Un budget qui maintienne des finances publiques en conséquence, entre autres en imposant équitablement les particuliers et les corporations;
- Un budget qui permette de renforcir le système public de santé et des services sociaux, en respect des grands principes de la Loi canadienne sur la santé : gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité.

Le gouvernement du Québec doit rétablir la progressivité de l'impôt des particuliers et imposer adéquatement les entreprises pour qu'elles contribuent leur juste part aux finances publiques.

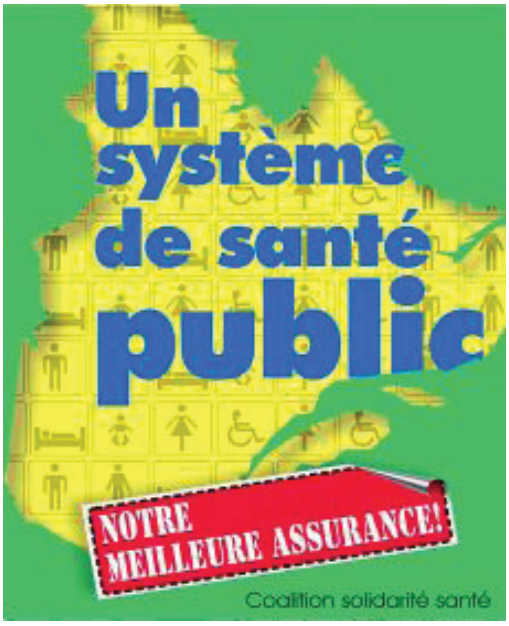

Pour conserver votre droit à la santé, passez à l'action !
Pour suivre la Coalition Solidarité Santé :

Site Internet : http://cssante.typepad.com/
Courriel : cssante@gmail.com
Facebook : Coalition Solidarité Santé